

L'actualitéL'édito, la cérémonie
des vœux

Page 1

Vie de la communeAccueil en mairie,
action sociale, sapeurs-
pompiers, voirie, aide du
département

Page 2

Vie de la communeÉtat civil, tarifs
communaux, hommage et
infos en bref

Page 3

Vie de la communeAssociations, langue
bretonne, journée de
l'enfant et calendrier

Page 4

Saint-Thurien

La lettre d'information de la municipalité

L'EDITO

Christine KERDRAON, maire

L'année 2022 a été marquée par différentes crises structurelles :

- le conflit en Ukraine qui dure depuis presque un an, laissant les habitants dans la tristesse et le désespoir
- la crise climatique : après un été caractérisé par une forte sécheresse, nous voici confrontés en cette fin d'année aux inondations. Le dérèglement climatique est de plus en plus fréquent et peut concerner tout le monde. Il est urgent d'agir pour limiter ses dégâts.
- la crise économique : la crise énergétique et l'inflation, causées par la guerre en Ukraine et la pandémie, impactent le secteur économique et la population entraînant une crise économique majeure.

Cependant, nous, collectivités, nous devons continuer à investir pour attirer de nouveaux habitants dans nos petites communes pour maintenir nos commerces, notre école et assurer un minimum de services publics tels que : le centre de secours, l'Agence postale, la permanence de la conseillère numérique afin de vous aider dans vos démarches administratives via internet et une permanence du centre de soins de Querrien.

Pour l'année 2023, au nom de la municipalité, j'ai à cœur de poursuivre dans cette optique en favorisant toujours plus la proximité.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023, que cette année apporte davantage de solidarités et de bienveillance entre nous tous.

Bonne année 2023

PENNAD-STUR

Christine KERDRAON,
Ar Vaerez

Ar bloavezh 2022 a oa bet merket gant enkadennoù frammadurel a bep seurt :

- ar brezel en Ukraina a bad abaoe tost da vloaz zo, hag a lez an annezidi en dristidigezh hag en dic'hoanag
- enkadenn an hin : goude un hañvezh merket gant ur sec'hor kreñv, setu-ni o talañ ouzh an dic'hlanañ e dibenn ar bloavezh. Aliesoc'h-aliesañ e vezomp lakaet diaes gant direizhamant an hin ha gallout a ra kement-se sellet ouzh an holl dud. Mall bras eo ober traoù evit lakaat harz d'an distrujoù.
- an enkadenn ekonomikel : an enkadenn energetek ha kresk ar prizioù, deuet da-heul ar brezel en Ukraina hag ar bandemiezh, o deus efed war an dachenn ekonomikel hag ar boblañs ha degas a reont un enkadenn ekonomikel vras d'o heul.

Ret eo deomp-ni, strollegezhioù, koulskoude, kenderc'hel da bostañ arc'hant evit sachañ annezidi nevez en hor c'humunioù bihan, evit derc'hel hor stalioù, hor skol hag asuriñ un nebeud servijoù publik diazez evel : ar greizenn-sikour, an ajañs-post, degemer ar guzulierez niverel abalamour da sikour ac'hanoc'h en ho tifraeoù melestradurel dre ar Genrouedad hag un degemer e kreizenn-brederiañ Kerien.

Evit ar bloavezh 2023, en anv an Ti-kêr, em eus c'hoant da genderc'hel gant ar pal-se en ur aesaat an nsted muioc'h dalc'hmat.

En anv skipailh an ti-kêr e kinnigan ma gwellañ hetoù deoc'h evit 2023, ra zegaso ar bloavezh-mañ muioc'h a gengred hag a vadelezh etrezomp-holl.

Bloavezh mat 2023

Cérémonie des vœux : bilan 2022 et projets 2023

Traditionnel rendez-vous du début d'année, la cérémonie des vœux a réuni élus et citoyens le vendredi 13 janvier à la salle municipale. L'occasion pour Christine Kerdraon, maire, entourée de son équipe, de revenir sur une année 2022 marquée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la crise climatique illustrée par une période de sécheresse particulièrement intense et enfin par la crise énergétique, « conséquence du conflit russo-ukrainien et qui nous a mis en marche forcée vers la transition énergétique (...) Une fois de plus, c'est l'aspect financier qui nous fait agir plus que l'aspect environnemental, car cela fait bien longtemps que l'on nous parle de dérèglement climatique sans que l'on agisse vraiment ». Après le passage en revue des principales réalisations et animations de l'année 2022, Christine Kerdraon a annoncé les projets à venir, avec en particulier la fin des travaux et l'ouverture attendu du préau sportif. Avant d'inviter le public au pot, elle a tenu à saluer la performance du cavalier des écuries Doré, Romain Rien, médaille d'argent au championnat de France Ride and Run, club 3, en duo mixte.



À la fin de la cérémonie, Christine Kerdraon a tenu à saluer la performance de Romain Rien, le jeune cavalier, ici à sa droite.

L'action sociale intégrée dans le budget général de la commune

Par délibération du 29 juin 2022, le conseil municipal a décidé la suppression du CCAS au 1er janvier 2023. Les manifestations organisées (repas offert aux Thuriennois de 70 ans et plus, colis aux personnes de 80 ans et plus et aux résidents des EHPAD) et les aides attribuées par le CCAS sont maintenues et seront prises en charge par le budget communal.

Les différentes aides : secours d'urgence (colis alimentaires et bons de carburant) ; aides financières pour les dettes eau et énergie ; aides pour le paiement des dettes cantine scolaire, garderie et activités périscolaires ; aide à l'amélioration de l'habitat pour les personnes en situation de handicap ; aide pour les activités extrascolaires (ticket loisirs) ; aide pour la formation BAFA.

Renseignements et dossiers de demande à la mairie : 02 98 39 83 71

Aides du département

Le Pacte Finistère 2030 a été signé

Le 17 décembre dernier l'ensemble des maires des communes du territoire de Quimperlé Communauté, et le Président de cette même collectivité ont signé le Pacte Finistère 2030 avec le Président du Conseil départemental, Maël de Calan. Ce pacte fixe pour trois ans (2022/2024) le soutien financier du Département du Finistère dans le cadre des grands projets (3,2 millions d'euros sur 3 ans dont 490 000 € pour les réseaux d'eau et d'assainissement).

Ainsi, Saint-Thurien va bénéficier de 40 000 € pour financer les travaux de voirie sur la rue de Quimperlé après avoir reçu 40 000 € pour la construction du préau sportif.



Accueil en mairie

Une terrasse à l'arrière du bâtiment

Afin de finaliser les travaux d'aménagement de la mairie réalisés en 2016, une terrasse qui permettra notamment d'accueillir les mariés et leur famille lors du pot offert par la municipalité, à cette occasion, a été créée à l'arrière du bâtiment. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Bellocq, de Quimper, pour un montant de 17 261 € HT.

Voirie

Une sécurité renforcée

En 2022, la commune s'est attachée à la sécurisation des voies en investissant durant l'été dans un radar pédagogique mobile. Celui-ci a été installé pour l'instant aux entrées de l'agglomération. Il permet de faire prendre conscience aux automobilistes de la vitesse à laquelle ils roulent et de ralentir si nécessaire.

Un autre dispositif a été mis en place pour la rentrée de septembre afin de sécuriser les élèves qui attendent le bus à Loge-Bleis. Un mât d'éclairage à énergie solaire a été installé afin que les automobilistes qui empruntent cette départementale voient les usagers du bus durant la période hivernale.



Sapeurs pompiers

L'effectif s'étoffe

Le nombre de sapeurs-pompiers volontaires est en hausse au centre de secours de la commune. On compte aujourd'hui quinze sapeurs-pompiers volontaires, dont neuf femmes et six hommes. Les nouvelles recrues de 2022 sont trois femmes : Marie Moal, Marie Fischer et Marie Boulaire.

ÉTAT CIVIL

10 NAISSANCES (6 EN 2021)

Willow MINTEC, née le 2 mars
Malone GUYADER, né le 5 avril
Robin GAILLARD, né le 28 mai
Clara GUILLARD, née le 18 août

Pour les six autres, les parents ne souhaitent pas de parution dans la presse

5 MARIAGES (1 EN 2021)

Gildas CAPITAINE et Marine JACQUES le 14 mai
Jérémy LORGERAY et Julie THIEC le 10 juin
Jérôme JAMBOU et Angélique RAOUL le 25 juin
Gilles BRIZET et Elodie REDON le 16 juillet
Yves-Alexandre CARRASCO FERNANDEZ et Angélique BOULBEN le 27 août

5 PACS

11 DÉCÈS (12 EN 2021)

Lucien LE COZ, le 29 janvier
Louise MASSÉ / JAOUËN, le 27 janvier
José PHÉLEP / DERRIEN, le 10 avril
Georgette LE GUERN / LE GAL, le 18 avril
Pascal LANDREIN, le 18 mai
Gabriel CADIC, le 23 mai
Anne ANDRÉ / BACON, le 12 juin
Jean CARER, le 17 juillet
Marie RÉDOU / JAFFRÉ, le 5 août
Louis BERTHELOT, le 26 août
Claudine LE GOUALLEC, le 16 décembre

Hommage

Lors de la cérémonie des vœux, Christine Kerdraon a rendu hommage à Fred Sinic, agent communal, « qui nous a quitté de manière prématurée à la suite d'une maladie » :

« Fred, thuriennois d'origine, est entré au service de la commune le 1^{er} avril 1993 en qualité d'agent polyvalent des services techniques. Ses compétences et sa disponibilité, entre autres qualités, ont été unanimement saluées par ses collègues et reconnues par ses supérieurs, d'où sa nomination au grade d'agent de maîtrise le 1^{er} juillet 2018. En congé de longue maladie depuis le 24 février 2022, Fred se battait contre la maladie qui l'a malheureusement emporté beaucoup trop tôt.

Apprécié de ses collègues et des élus, il l'était aussi de ses concitoyens car les tâches qui lui étaient confiées le conduisaient fréquemment sur le terrain au contact avec les habitants. Pompier volontaire durant 20 ans, de 1996 à 2016, il s'est dévoué pour protéger et secourir la population. Indépendamment de ses obligations professionnelles, Fred a consacré beaucoup de temps à ses activités associatives et notamment au sein du comité des fêtes et de la société de chasse.

La disparition de Fred prive les services municipaux d'un collègue apprécié et la commune d'un citoyen dévoué, toujours prêt à rendre service. Foncièrement attaché à sa commune, Fred y aura consacré toute sa carrière et ses loisirs au service de la population thuriennaise. Au nom de la commune, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille et aux proches et ai une pensée particulière pour ses deux fils, Léo et Enzo, et sa maman, Simone. »



Tarifs communaux 2023

Lors de sa séance du 14 décembre dernier, le conseil municipal a fixé les tarifs 2023 :

• Location de locaux communaux

(mise à disposition gratuite pour les associations thuriennaises) :

- 182 € la salle communale (306 € de caution)
- 62 € la maison des associations

• Location de matériel (mise à disposition

gratuite pour les associations thuriennaises) :

- Tables (plateau, tréteaux et 2 bancs) : 4,30 € par jour (sono gratuite, uniquement pour les associations thuriennaises)

• **Cantine scolaire** : 2,66 € le repas (enfant), 5,20 € (adulte)

• **Garderie municipale** (matin ou soir) : 0,76 €

• **Photocopie** : 0,30 € l'unité

• Scène mobile :

- 1 jour de la semaine : 500 €
- 1 samedi ou dimanche : 800 €
- 1 week-end : 1 000 €

• Médiathèque (abonnement annuel) :

- 10 € par adulte
- gratuit pour les moins de 25 ans, les associations, les institutions et assistantes maternelles de la commune
- caution pour prêt liseuse : 90 €
- vacancier : 5 € pour deux mois (100 € de caution)

• Jardin du souvenir :

- inscription sur stèle pour 15 ans : 53 €
- inscription sur stèle pour 30 ans : 66 €

• Columbarium :

- droit initial d'occupation d'une case : 530 €
- concession 15 ans : 53 €
- concession 30 ans : 106 €

• Cimetière :

- concession 15 ans : 28,75 €/m²
- concession 30 ans : 57,79 €/m²
- creusement de fosse : 100 €
- ouverture de caveau : 55 €
- ouverture de case : 53 €
- occupation du caveau communal : 8,30 € le mois
- vacation funéraire : 25 €
- cession de caveau d'occasion : 324 € la place

Numéros d'urgence

Services techniques : 02 98 06 60 18 – 06 66 12 71 89

Régie des eaux de Quimperlé Communauté : 06 38 72 13 27

Dépannage EDF : 09 726 750 29

Urbanisme : les chiffres de l'année 2022

- 10 certificats d'urbanisme opérationnel (demande si un projet est réalisable)
- 56 certificats d'urbanisme d'information (vente de biens)
- 11 déclarations préalables accordées pour 14 demandes déposées
- 7 permis de construire accordés

Digor'n Nor et On fait quoi à Saint-Thu ?



L'association Digor 'n Nor (« Ouvre la porte » en breton) est composée de 66 adhérents en ce début d'année 2023 et l'adhésion est possible tout au long de l'année.

Les activités proposées depuis plus de 16 ans sont ouvertes à un large public, scolaires, actifs ou retraités : ateliers créations (loisirs créatifs et bricolage variés) le lundi de 14h à 17h, travaux d'aiguilles (tricot, crochet, couture) le jeudi de 14h à 17h, jeux ludiques de mémoire, vannerie de mi-novembre à mi-mars le vendredi de 14h à 17h, gym douce le vendredi de 9h15 à 10h30. Sans oublier la généalogie et l'histoire locale pour lesquels un atelier peut être créé à la demande. Affiliée à la Fédération Française de Sports pour Tous, l'association bénéficie de l'intervention d'une animatrice sportive professionnelle sous contrat avec Digorn 'n Nor pour la séance de gym douce du vendredi matin. Par ailleurs, une nouveauté : la porte est ouverte pour celles et ceux qui veulent juste papoter ou faire une activité non prévue (exemple venir le lundi avec son tricot aux loisirs créatifs). Des initiations ponctuelles sont programmées avec des animatrices professionnelles tout au long de l'année telles que la couture spécial enfants, le tissage (octobre 2022) ou encore l'art floral (décembre 2022)... Les rendez-vous : galette des rois et jeux le samedi 28 janvier, de 14h à 23h ; assemblée générale lundi 30 janvier à 11h.

Contact: digornnor29380@gmail.com et Lauriane au 07 87 43 69 16.

Les membres du bureau : Lauriane Le Troëdec, présidente ; Jacques Cado, vice président ; Laëtitia Mahé, secrétaire ; Hervé Prédot, secrétaire adjoint ; Laurence Fougerard-Le Troëdec, trésorière ; Kevin Leroy, trésorier adjoint ; Hélène Walls et Evelyne Daniélou, membres.

Une nouvelle association

L'enthousiasme des membres de cette association est tel qu'ils ont souhaité créer une autre association en partenariat avec Digorn 'N Nor.

On fait quoi à Saint-Thu ? propose une initiation à la Zumba le mardi de 19h à 20h, des séances Fitness, Pilates et stretching postural en alternance le mardi de 20h15 à 21h15.

Le bureau de l'association : Kevin Leroy, président ; Laurence Fougerard-Le Troëdec, trésorière ; Hervé Prédot, secrétaire.

Directrice de publication : Christine Kerdraon -

Photos : Mairie

Conception : 142 mille lieux (06 71 26 73 19)

Impression : Imprim Graphik, Quimperlé

Langue bretonne

La commune a obtenu le label Ya d'ar Brezhoneg

Le 14 décembre 2022, Erwan Le Coadic en charge du développement à l'Office Public de la Langue Bretonne, a remis à la commune de Saint-Thurien, en présence de Christine Kerdraon, maire, de Fabienne Le Gall, maire-adjointe chargée de la culture, et de l'ancien maire, Jean-Pierre Guilloré, le label de niveau I de la charte Ya d'ar brezhoneg. La commune a signé le 7 janvier 2015 la charte et s'est engagée à réaliser les actions nécessaires à la certification de niveau I. À ce jour, la commune a largement atteint le niveau I et mis en place les actions suivantes : signalisation bilingue sur les panneaux d'entrée et de sortie de la commune, répondeur téléphonique bilingue, logo bilingue, signalétique de la mairie bilingue, éditorial bilingue dans le magazine municipal, papier à entête bilingue, signalétique bilingue sur les véhicules de la commune, participation à la promotion de l'enseignement du breton pour les adultes, convention passée avec l'OPLB (Office Public de la Langue Bretonne) et présence d'un fonds documentaire en langue bretonne à la médiathèque.



Journée internationale des droits de l'enfant

À l'initiative de la municipalité, une trentaine de personnes a pris part aux animations organisées dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant tout au long de l'après-midi. En venant à cet événement, les questions et intentions étaient propres à chacun et chacune vu l'ampleur et la richesse du sujet. Des ateliers étaient proposés : lecture à voix haute d'extraits et de poèmes, expression dansée, créativité et confection d'une fresque sur les droits de l'enfant dans le monde, un Pop Up géant représentant la solidarité entre enfants, le lien avec l'adulte... Une première qui en appelle d'autres.



Un panneau d'affichage

Un panneau d'affichage a été installé entre la boulangerie et l'épicerie sur la Place du Centre afin de permettre aux associations locales de communiquer sur leurs manifestations.

Calendrier des animations

FÉVRIER

Sam. 4 : Soirée « bœuf bourguignon » du Comité de Jumelage

Dim. 5 : Karaoké – Comité des fêtes

Dim. 12 : Assemblée générale de la Société de Pêche (10 h)

Mer. 15 : Goûter dansant de l'Amicale du 3^{ème} Âge

MARS

Sam. 4 : Repas de l'USST (Salle municipale)

Sam. 11 : Carnaval de l'Amicale Laïque

Mer. 15 : Goûter dansant de l'Amicale du 3^{ème} Âge

Dim. 19 : Bourse aux vinyles Asso. des commerçants (Salle municipale)

Sam. 25 : Arts Thurien

AVRIL

Sam. 1^{er} : Fest Noz Kan Kan (Salle municipale)

Ven. 7 : Pot offert par la municipalité aux nouveaux arrivants (18 h 30)

Sam. 8 : Chasse à l'œuf de l'APE

Ven. 14 : Projet cirque au stade (APE et Amicale laïque)

Dim. 16 : Vide grenier du Comité de jumelage

Mer. 19 : Goûter dansant de l'Amicale du 3^{ème} Âge